Discours de Francis Bourcier

Notre Communauté de communes a été créée en 2010, elle regroupe 20 communes et environ 19.500 habitants. Il s'agit d'un territoire rural ou « périurbain », appartenant au bassin de vie de Nemours, dans le sud de la Seine-et-Marne. Ses compétences s'organisent principalement autour du développement économique (animation et accompagnement économique, développement d'une offre foncière à vocation économique) et des services à la population (Relais d'assistantes maternelles, accueil de loisirs sans hébergement, transport à la demande, aménagement numérique).

Après avoir réalisé pour le compte du Département de Seine-et-Marne une étude sur les opportunités liées à l'économie sociale et solidaire, la Chaire a proposé à notre Communauté de participer à l'expérimentation d'une norme ISO 26000 de territoire. Nous avons accepté, par curiosité pour la démarche et par opportunité (cette expérimentation n'exigeait pas d'autre engagement de notre part qu'un engagement humain, en termes de temps de travail).

Lors de cette expérimentation, la Communauté a joué un rôle de facilitateur. Nous avons d'abord défini une liste d'organisations volontaires, grâce à notre connaissance du territoire. Ensuite, nous sommes allés présenter la démarche Iso 26000 de territoire à ces organisations, afin de les convaincre d'y participer. Nos arguments étaient à peu près les mêmes que ceux qui avaient joué en faveur de notre adhésion au projet : l'intérêt d'une démarche innovante, expérimentale, et l'absence d'engagement financier. La liste des sept questions centrales de l'ISO 26000 était alors un outil très parlant, qui permettait de faire écho aux préoccupations des organisations sollicitées.

Les organisations volontaires ont suivi la démarche avec rigueur : la plupart du temps déjà sensibilisées aux notions de responsabilité sociétale, elles ont participé à chaque étape (élaboration du questionnaire d'autoévaluation ou de l'outil de scoring). Ce point ne doit pas être négligé : ces entrepreneurs, responsables associatifs ou directeurs de structures sanitaires et sociales ont accepté de passer plusieurs matinées entières à discuter autour de notions théoriques parfois abstraites ou éloignées de leurs préoccupations quotidiennes.

Deux difficultés majeures peuvent être signalées : l'une concerne la mobilisation des parties-prenantes (échantillonnage, légitimité des parties-prenantes sollicitées, adhésion à la démarche - surtout lorsqu'elles sont externes à l'organisation) et l'autre concerne la compréhension des méthodes d'analyse employées pour l'autoévaluation.

La livraison du rapport d'autoévaluation a été un moment réjouissant, puisque les organisations ont toutes manifesté leur satisfaction à propos du portrait de leur structure, dans lequel elles se reconnaissaient, et des pistes d'actions proposées, qu'elles ont jugées pertinentes et stimulantes. Ces pistes d'actions sont soit spécifiques, c'est-à-dire propres à chaque organisation, soit collectives, c'est-à-dire partagées entre plusieurs organisations.

A l'échelle de la Communauté, nous devons désormais décider si nous souhaitons "sortir" de l'expérimentation afin de pérenniser la démarche :

- Cette expérimentation a incité notre Communauté à se positionner vis-à-vis d'organisations et à les réunir en un « groupe ». Souhaitons-nous animer ce groupe et le pérenniser ?
- Souhaitons-nous accompagner chaque organisation dans le suivi de sa propre

autoévaluation?

- Souhaitons-nous mobiliser des moyens pour favoriser la mise en œuvre des pistes d'actions collectives ? (A minima, notre Communauté devrait être en mesure d'apporter des premiers éléments de réponses en s'appuyant sur ses compétences et moyens actuels.)
- Souhaitons-nous diffuser la démarche auprès d'autres organisations de notre territoire?

Répondre à ces questions nécessite de partager les résultats de l'expérimentation avec les élus de la Communauté, ce qui n'a pas encore eu lieu. »